

PROGRAMME DE FORMATION





"Avenant 11 à la Convention Nationale des Transporteurs Sanitaires :

Impacts des évolutions tarifaires et règlementaires pour les établissements de santé"



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1. Expliquer les principaux éléments de l'avenant 11(augmentation des tarifs, incitation au transport partagé...) et le contexte dans lequel ces évolutions règlementaires et tarifaires s'inscrivent
- Identifier les actions prioritaires à mettre en place pour répondre aux impacts de ces évolutions sur son établissement



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Rappel des réformes mises en œuvre depuis 2018 et jusque l'avenant 11, notamment l'article 80 (LFSS 2018) et les décrets associés, l'avenant 10 à la convention nationale des transporteurs sanitaires privés et leurs impacts pour les établissements de santé
- o Présentation des principaux éléments de l'avenant 11 mis en application à partir du 6 novembre 2023
- o Identification des impacts de cet avenant pour l'établissement
- o Lister les 3 principales actions à mettre en œuvre pour répondre à ces impacts

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISEES: Expositive/ Participative/Active



PUBLIC CIBLE

Personnel en charge du suivi des marchés publics transports sanitaires et de la facturation des prestations associées Groupe de 10 apprenants maximum par journée



PRÉREQUIS

→ Profil des apprenants :

Au moins une personne intervenant pour la cellule des marchés publics de l'établissement, et au moins une personne du service facturation

→ Techniques :

1 poste informatique par apprenant,

1 salle permettant d'accueillir les participants dans le respect des conditions sanitaires « Covid » et permettant l'accueil d'apprenants en situation de handicap ;

Locaux équipés d'un vidéoprojecteur et d'un PaperBoard ou un tableau blanc



MODALITES D'EVALUATION

- 1_ Des évaluations en cours de formation
- 2_ Réponses individuelles à un questionnaire en ligne sur les compétences acquises lors de l'action de formation
- 3 Questionnaire de satisfaction à chaud
- 4_ Questionnaire de transfert de compétences 3 mois après l'action de formation



DURÉE, LIEU & TARIFS

→ 5h

intra établissement, en présentiel Entre 1395,00 et 1 895,00 € HT



Santé Mobilité Services s'efforce de rendre ses formations accessibles à tous y compris aux personnes en situation de handicap. Sur simple demande nous pouvons étudier avec vous les possibilités d'adaptations ou d'aménagement de nos formations*

<u>Référente handicap</u>: Claire Thoinon Tel: 06 27 42 15 16 – Mail: claire.thoinon@santemobilite.com